

# Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

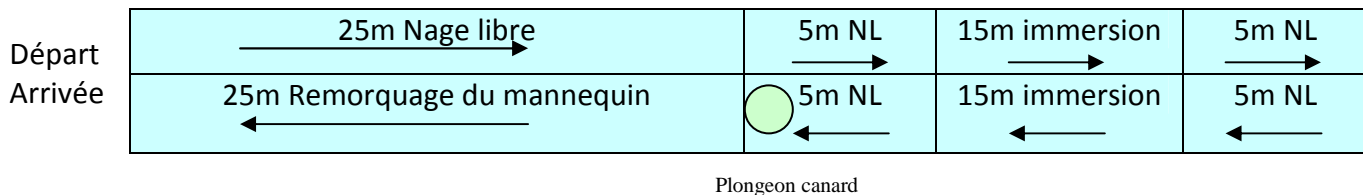
Epreuves suite à l'arrêté du 22 juin 2011 modifiant l'arrêté du 23 janvier 1979 modifié

## EPREUVE N° 1

### Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100m

#### Description :

- Départ (plot de départ ou bord du bassin) + 25m Nage Libre
- Parcours : 2x 25m
  - 5m Nage Libre
  - Enchaîner 15m apnées
  - 5m Nage Libre
- Plongeon canard + recherche du mannequin
- 25m remorquage



#### Obligations :

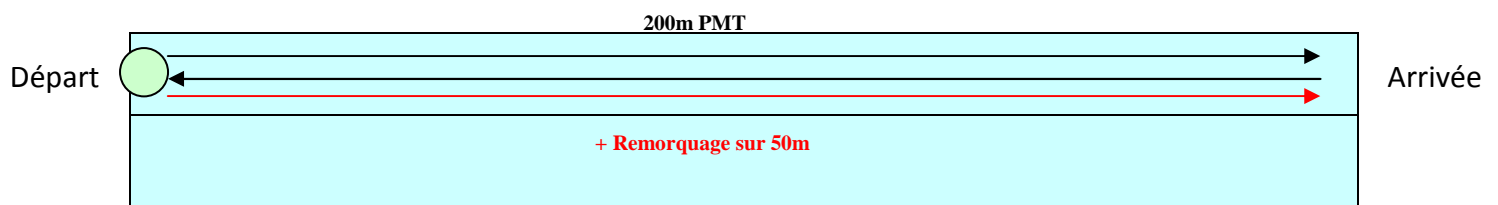
- Toucher le mur
- Ne pas prendre appui lors des apnées
- Remonter après immersion
- Plongeon canard
- Mannequin : entre 1m80 et 3m70
- Voies aériennes du mannequin dégagées
- Port de lunettes, masque, pince-nez non autorisés
- Examen initial : en moins de 2min40
- Recyclage : en moins de 3min

## EPREUVE N° 2

### Parcours de sauvetage avec palmes, masque et tuba de 250m

#### Description :

- 2 allers-retours en Palmes Masque Tuba (le candidat s'équipe dans ou hors de l'eau)
- 1 aller en remorquage, palmes obligatoires



### Obligations :

- Recherche du mannequin après avoir touché le mur
- Toucher le mur à chaque virage et à l'arrivée
- Mannequin à moins de 5m du bord
- Voies aériennes du mannequin dégagées
- Remorquage : possible sans masque et tuba mais palmes obligatoires
- Parcours à réaliser en moins de 4min20

### EPREUVE N° 3

#### Porter secours à une personne en milieu aquatique

### Description :

- Sauvetage d'une victime située entre 15 et 25m du bord
- Prise de dégagement : la victime saisit le sauveteur de face
- Transporter la victime vers le bord en sécurité, rassurer sa victime
- Sortir la victime sans utiliser l'échelle ou un autre matériel
- Sécuriser la victime
- Vérifier les fonctions vitales
- Expliquer sa démarche

### Obligation :

- Réaliser correctement l'ensemble de l'épreuve

### EPREUVE N° 4

#### Questionnaire à choix multiples

### Description :

Durée maximale : 45min

40 questions

### Objectif :

Appréhender les connaissances du candidat dans les domaines règlementaires et pratique faisant l'objet de réglementations édictées par plusieurs départements ministériels.

### Modalités pratiques :

- 3 à 5 réponses, dont une au moins est juste
- Réponse considérée comme correcte lorsque : le candidat a choisi les seules réponses justes à la question posée
- Réponse considérée comme fausse lorsque : incorrecte, incomplète ou absence de réponse
- Réponse correcte = 1pt
- Réponse fausse = 0pt